

LISTE DES PERMANENCES - ALLAIRE

CENTRE ASSOCIATIF

- **CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT (ADIL)**

3ème Jeudi de chaque mois de 14 H 00 à 17 H 30 – salle 2 – 1^{er} étage

- **ADAPEI Service d'accompagnement à la vie sociale (permanences éducateurs)**

vendredi 14h-18h00 selon planning – salle 2 – 1^{er} étage

- **Association des veufs et veuves du Morbihan**

3^{ème} samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30 – salle 2 – 1^{er} étage

- **Conciliateur de justice**

2^{ème} mardi de chaque mois sur RDV en matinée – salle 2 – 1^{er} étage

- **MUTILES DU TRAVAIL**

3ème Jeudi de chaque mois de 11 H 00 à 12 H 00 - Salle n° 1-bis - Rez de Chaussée

MAIRIE

- **MISSION LOCALE**

1^{er} et 3^e Mardi de chaque mois de 14 H 00 à 17 H 00 prendre rendez-vous au 02 99 72 19 50

- **CLIC**

1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque de 14 H 00 à 16 H 00 sur RDV au 02-99-71-12-13

LISTE DES PERMANENCES - REDON

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Depuis le 1^{er} août 2011, la CAF du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.
Point d'accueil interrégional à REDON - Route de Rennes.

CPAM - CARSAT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Depuis le 1^{er} mars 2009, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et la Caisse Primaire d'Ille et Vilaine ont mis en place un accueil mutualisé permanent à REDON dans les locaux de cette dernière : **2 rue du Docteur Lagrée – BP 70109- 35601 REDON CEDEX**. Celui-ci fonctionne du **lundi au vendredi de 8h à 17h**, sans interruption et concerne tous les assurés de la commune d'Allaire. **Téléphone : 36 46**

CARSAT Bretagne

Sur rendez-vous au 02-99-26-74-74 - 3 permanences par semaine

Permanences situées dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de REDON

C.I.C.A.S. (Retraite Complémentaire) Permanence d'ALLAIRE supprimée depuis 2014
contact :0820-200-189